



Ligue Ile-de-France de Natation



Maîtres

Règlements et Calendriers

2019-2020

Version du 26 août 2019

✉ 163 Boulevard Mortier 75020 PARIS

☎ 01 40 31 19 25

Internet : <http://www.lif-natation.fr>

Pour les engagements et résultats : natation@lif-natation.fr

Les classements, récompenses et rappels

■ Classement « Maîtres Ile-de-France »

La remise d'une récompense pour les résultats obtenus dans l'année dans chacune des disciplines (natation course, eau libre, plongeon et natation artistique) pratiquées par les clubs maîtres franciliens ou ayant une section de maîtres est désormais la règle.

Cette récompense sera matérialisée sous la forme d'un plateau remis en jeu chaque année et gravé au nom du club concerné pour la discipline considérée. Le plateau est conservé par le club qui devra le remettre au secrétariat de la ligue régionale 15 jours avant la date de l'assemblée générale annuelle.

L'équipe classée première sera celle qui sur le plan national aura cumulé le plus de points :

- **En natation course** : premier club maîtres francilien du classement national des clubs de natation course ;

- **Eau libre** : nombre des points cumulés marqués sur les étapes de la coupe de France par les nageurs et nageuses maîtres d'un même club francilien ;

- **Natation artistique** : nombre des points cumulés marqués par les athlètes d'un même club francilien (solo, duo et équipe) au championnat de France et au championnat du monde ou d'Europe ;

- **Plongeon** : nombre des points cumulés marqués par les athlètes d'un même club francilien sur les différentes hauteurs au championnat de France et au championnat du monde ou d'Europe.

■ Rappel pour les compétitions et records :

⇒ Une nageuse ou un nageur français appartenant à un club en dehors de l'Ile-de-France, ou étranger, engagé sur la compétition ne pourra pas prétendre au titre de champion d'Ile-de-France. Il sera néanmoins « vainqueur des championnats d'Ile-de-France open ». Le premier Français francilien sera déclaré champion d'Ile-de-France.

⇒ Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion d'Ile-de-France ni détenir un record d'Ile-de-France mais seront déclarés vainqueurs des championnats d'Ile-de-France Open. Dans ce cas, le premier relais d'un club francilien qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion d'Ile-de-France.

⇒ Les C0 ne peuvent pas être intégrés dans les relais. Si tel était le cas, ceux-ci ne seraient pas classés.

⇒ Le temps du premier relayeur au départ d'un relais mixte pourra faire l'objet d'un record de France, d'Europe ou du monde, sous réserve des conditions mentionnées aux paragraphes 7 et 8 infra.

⇒ Le temps réalisé pour un relais mixte au sein d'un autre relais mixte, comme un 4 x 50 NL mixte au départ d'un 10 x 50 NL mixte, ne pourra faire l'objet d'un record national.

⇒ Pour valider un record de France, tous les nageurs doivent être français. Pour un record d'Europe ou du monde, les nageurs doivent avoir la même nationalité.

- ⇒ Pour toute tentative de record de France en l'absence de chronométrage électronique ou semi-électronique, trois temps manuels sont requis. Toute tentative de record doit faire l'objet d'une annonce préalable. A défaut, le record ne pourra pas être homologué.
- ⇒ Les records du monde ou d'Europe ne peuvent être validés qu'avec un chronométrage électronique.

■ **Règlement financier** : Voir règlement Natation Course pages 7 et 8

Meeting des Maîtres d'Ile-de-France



13 octobre 2019

25m



VOIR DATES D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR
Lieu sera précisé ultérieurement

■ Équipement

Bassin de 25 mètres

■ Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées à la date considérée.

• Épreuves individuelles

C0	20 à 24 ans	1995 et 1999
C1	25 à 29 ans	1990 et 1994
C2	30 à 34 ans	1985 et 1989
C3	35 à 39 ans	1980 et 1984
C4	40 à 44 ans	1975 et 1979
C5	45 à 49 ans	1970 et 1974
C6	50 à 54 ans	1965 et 1969
C7	55 à 59 ans	1960 et 1964

C8	60 à 64 ans	1955 et 1959
C9	65 à 69 ans	1950 et 1954
C10	70 à 74 ans	1945 et 1949
C11	75 à 79 ans	1940 et 1944
C12	80 à 84 ans	1935 et 1939
C13	85 à 89 ans	1930 et 1934
C14	90 à 94 ans	1925 et 1929
C15	95 et après	1924 et avant

• Épreuves de relais

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

■ Horaires

Matin : Ouverture des portes : 8h 1ère course 9h

Après-Midi : Ouverture des portes : 13h 1ère course 14h

■ Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N., il n'y aura qu'un seul départ.

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur devra s'engager pour un ou plusieurs challenges et pourra participer à autant d'épreuves qu'il le souhaite.

Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine, le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas, ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e).

■ Programme

Challenge des 50 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre

Challenge des 100 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre

Challenge des 200 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre

Relais : 4 fois 100 mètres nage libre dames, messieurs et mixte

4 fois 100 mètres 4 nages dames, messieurs et mixte

1^{ère} réunion dimanche 13 octobre 2019 Ouverture des portes : 08h00
50 papillon dames et messieurs 100 brasse dames et messieurs 200 papillon dames et messieurs 50 dos dames et messieurs 100 nage libre dames et messieurs 200 brasse dames et messieurs
Relais 4 fois 100 mètres NL dames, messieurs et mixtes
2^{ème} réunion dimanche 13 octobre 2019 Ouverture des portes : 13h00
50 brasse 100 dos 200 nage libre 100 papillon 50 nage libre 200 dos
Relais 4 fois 100 mètres 4 nages dames, messieurs et mixtes

NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

■ **Modalités d'engagement** : voir les dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 8 et 9.

Les clubs devront engager leurs compétiteurs sur extranat.fr.

Les compétiteurs devront obligatoirement être licenciés à la date du dépôt des engagements.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation course de la LIFN : le règlement financier se fera automatiquement via la facturation annuelle pour les clubs d'Ile-de-France.

Pour les clubs hors Ile-de-France, un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande) devra être effectué ou à défaut un chèque à l'ordre de la Ligue d'Ile-de-France de Natation sera adressé au 163 boulevard Mortier 75020 Paris.

Les forfaits non déclarés avant le **9 octobre 2019** seront considérés comme forfaits non déclarés.

En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

■ **Droits d'engagements**

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

■ Officiels

1 officiel par club à partir de 5 nageurs engagés et pour chaque journée. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIFN.

■ Récompenses

Classement individuel : pour chacun des challenges, récompense aux 4 premiers concurrents et 4 premières concurrentes à la table de cotation après prise en compte des coefficients de rajeunissement

Classement relais : une récompense au premier relais, à la table de cotation après application des coefficients de rajeunissement

- 4 fois 100 m NL dames
- 4 fois 100 m NL messieurs
- 4 fois 100 m NL mixtes
- 4 fois 100 m 4 Nages dames
- 4 fois 100 m 4 Nages messieurs
- 4 fois 100 m 4 Nages mixte

Championnats interdépartementaux par équipe d'Ile-de-France (équipes départementales)



24 novembre 2019



Envoi du nombre d'équipes (obligatoire) : 4 novembre
Engagements par FFNEX par mail : 17 novembre

■ **Equipement**

Bassin de 25 mètres

■ **Catégories d'âges**

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées à la date considérée.

■ **Épreuves individuelles**

C0	20 à 24 ans	1995 et 1999
C1	25 à 29 ans	1990 et 1994
C2	30 à 34 ans	1985 et 1989
C3	35 à 39 ans	1980 et 1984
C4	40 à 44 ans	1975 et 1979
C5	45 à 49 ans	1970 et 1974
C6	50 à 54 ans	1965 et 1969
C7	55 à 59 ans	1960 et 1964

C8	60 à 64 ans	1955 et 1959
C9	65 à 69 ans	1950 et 1954
C10	70 à 74 ans	1945 et 1949
C11	75 à 79 ans	1940 et 1944
C12	80 à 84 ans	1935 et 1939
C13	85 à 89 ans	1930 et 1934
C14	90 à 94 ans	1925 et 1929
C15	95 et après	1924 et avant

■ **Épreuves de relais**

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

■ **Règlement sportif**

Cette compétition est ouverte aux sélections départementales « Maîtres ». Les départements hors Ile-de-France peuvent y participer. La Ligue limite le nombre à 40 équipes au total pour cette seconde édition.

Le règlement est le même que pour les interclubs Maîtres aussi bien sur le programme que sur les classements et l'attribution des points.

■ **Programme**

Accueil des clubs et début de modification des équipes

Ouverture des portes

Fin de modification des équipes

Evacuation du bassin

1^{er} partie

1. 10 x 50 m NL
2. Course des remplaçants
3. 100 NL
4. 50 Brasse
5. 100 Dos
6. 50 Papillon
7. 200 4 N

*** Pause de 15 minutes ***

2^{ème} partie

8. 4x50 NL
9. 400 NL
10. 100 Papillon
11. 50 Dos
12. 100 Brasse
13. 50 NL
14. 4 x 50 m 4 N

*** Remise des récompenses 15 minutes après la fin des épreuves ***

■ Engagements

Les comités départementaux doivent nous faire parvenir le nombre d'équipes qu'ils souhaitent engager pour le **4 novembre 2019** par mail à natation@lif-natation.fr

ATTENTION : Les engagements des équipes seront à réaliser en local sous Extranat-Pocket avec un envoi du fichier FFNEX à la ligue par mail pour le **17 novembre 2019 à 23h59** à natation@lif-natation.fr

■ Récompenses

Une coupe sera remise au premier comité départemental appartenant à la région d'Ile-de-France. Elle sera remise en jeu chaque année dans les mêmes conditions. Le nom du département sera inscrit sur la coupe.

Les trois premières équipes recevront une récompense.

Un comité n'appartenant pas à l'Ile-de-France engagé sur la compétition ne pourra pas prétendre au titre de champion d'Ile-de-France. Il sera néanmoins vainqueur du « **Championnat open des Maîtres par équipe des comités départementaux d'Ile-de-France** ». Le premier comité francilien sera déclaré champion d'Ile-de-France.

■ Droits d'engagements

Cette compétition est gratuite pour les départements.

■ Officiels

2 officiels par comité ayant engagé 3 équipes et 3 officiels pour plus de 3 équipes participantes

Championnats d'hiver open des Maîtres d'Ile-de-France



14 et 15 décembre 2019

25m



VOIR DATES D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR
Lieu sera précisé ultérieurement

■ Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées à la date considérée.

• Épreuves individuelles

C0	20 à 24 ans	1995 et 1999
C1	25 à 29 ans	1990 et 1994
C2	30 à 34 ans	1985 et 1989
C3	35 à 39 ans	1980 et 1984
C4	40 à 44 ans	1975 et 1979
C5	45 à 49 ans	1970 et 1974
C6	50 à 54 ans	1965 et 1969
C7	55 à 59 ans	1960 et 1964

C8	60 à 64 ans	1955 et 1959
C9	65 à 69 ans	1950 et 1954
C10	70 à 74 ans	1945 et 1949
C11	75 à 79 ans	1940 et 1944
C12	80 à 84 ans	1935 et 1939
C13	85 à 89 ans	1930 et 1934
C14	90 à 94 ans	1925 et 1929
C15	95 et après	1924 et avant

• Épreuves de relais

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

■ Horaires

		1 ^{ème} réunion	2 ^{ème} réunion	3 ^{ème} réunion	4 ^{ème} réunion
Ouverture des portes	Samedi 14 décembre	7h00	13h00		
	Dimanche 15 décembre			8h00	13h00
Début de la compétition	Samedi 14 décembre	8h00	14h00		
	Dimanche 15 décembre			9h00	14h00

■ Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N., il n'y aura qu'un seul départ

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à autant d'épreuves qu'il le souhaite. Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine, le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas, ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e).

■ Programme

1 ^{ère} réunion samedi 14 décembre 2019 Ouverture des portes : 8h00	3 ^{ème} réunion dimanche 15 décembre 2019 Ouverture des portes : 8h00
200 Nage Libre Dames et Messieurs 100 4 Nages Dames et Messieurs 50 Brasse Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs 4x50 Nage Libre Dames et Messieurs 1500 NL Dames et Messieurs	50 Papillon Messieurs et Dames 200 4 Nages Messieurs et Dames 50 Dos Messieurs et Dames 4x50 Nage Libre Mixte 800 nage libre Messieurs et Dames
2 ^{ème} réunion samedi 14 décembre 2019 Ouverture des portes : 13h00	4 ^{ème} réunion dimanche 15 décembre 2019 Ouverture des portes : 13h00
400 4 Nages Dames et Messieurs 100 Dos Dames et Messieurs 200 Brasse Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs 4x50 4 Nages Dames et Messieurs	400 Nage Libre Messieurs et Dames 200 Papillon Messieurs et Dames 200 Dos Messieurs et Dames 50 Nage Libre Messieurs et Dames 100 Brasse Messieurs et Dames 4x50 4 Nages Mixte

NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

La commission se réserve le droit, dans les épreuves de demi-fond, de ne pas retenir un nageur ou une nageuse dont le temps d'engagement, manifestement trop élevé, risquerait de pénaliser le bon déroulement de la compétition. Pour la même raison lors de l'épreuve, un nageur ou une nageuse pourra être arrêté.

- **Modalités d'engagement** : voir les dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 8 et 9.

Les clubs devront engager leurs nageurs sur extranat.fr.

Les nageurs devront obligatoirement être licenciés à la date du dépôt des engagements.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation course de la LIFN : le règlement financier se fera automatiquement via la facturation annuelle pour les clubs d'Ile-de-France.

Pour les clubs hors Ile-de-France, un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande) devra être effectué ou à défaut un chèque à l'ordre de la Ligue d'Ile-de-France de Natation sera adressé au 163 boulevard Mortier 75020 Paris.

Les forfaits non déclarés avant le **10 décembre 2019** seront considérés comme forfaits non déclarés.

En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

■ Droits d'engagements

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

■ Officiels

1 officiel par club à partir de 5 nageurs engagés et pour chaque journée. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIFN.

■ Programmes

Classement individuel : une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge

Classement relais : une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge

Une récompense sous la forme d'un équipement sera remise aux trois premières équipes d'Ile-de-France ayant été les plus performantes par cumul des podiums de chacun des nageurs/nageuses/relais.

Interclubs open des Maîtres d'Ile-de-France

	1 et 2 février 2020	Ecole Polytechnique Villepinte Nanterre <small>Confirmations en cours</small>
	Envoi du nombre d'équipes (obligatoire) : 5 janvier 2020 Parution des poules sur le site internet : 9 janvier 2020 Fin des engagements sur extranat.fr : voir site extranat.fr	

■ Equipement

Bassin de 25 mètres

■ Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées à la date considérée.

▪ Épreuves individuelles

C0	20 à 24 ans	1996 et 2000
C1	25 à 29 ans	1991 et 1995
C2	30 à 34 ans	1986 et 1990
C3	35 à 39 ans	1981 et 1985
C4	40 à 44 ans	1976 et 1980
C5	45 à 49 ans	1971 et 1975
C6	50 à 54 ans	1966 et 1970
C7	55 à 59 ans	1961 et 1965

C8	60 à 64 ans	1956 et 1960
C9	65 à 69 ans	1951 et 1955
C10	70 à 74 ans	1946 et 1950
C11	75 à 79 ans	1941 et 1945
C12	80 à 84 ans	1936 et 1940
C13	85 à 89 ans	1931 et 1935
C14	90 à 94 ans	1926 et 1930
C15	95 et après	1925 et avant

▪ Épreuves de relais

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

■ Lieu et horaires (à confirmer)

		Ecole Polytechnique Palaiseau (91)	Villepinte (95)	Nanterre (92)
Ouverture des portes	01/02/2020	14 heures		
	02/02/2020	14 heures	14 heures	14 heures
Début compétition	01/02/2020	15 heures		
	02/02/2020	15 heures	15 heures	15 heures

■ Règlement sportif

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère

Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix membres du même club. Pour être classée, chaque équipe doit être complète au départ de la première épreuve de la compétition et disputer obligatoirement le 10 x 50m NL avec au minimum 2 dames et 2 messieurs.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe qui ne totalise en revanche aucun point pour l'épreuve concernée (marque de « 0 » point).

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents. Les clubs hors Ile-de-France seront acceptés dans la limite des places disponibles.

Aucun certificat médical ne sera pris en compte.

Chaque nageur doit être en possession, le jour de la compétition, de sa licence et de sa carte d'identité.

Les compétiteurs sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement accueillant la compétition sous peine de ne pas participer à l'épreuve pour laquelle ils sont engagés (cf § 2 pour les conséquences).

Les poules sont organisées en tenant compte prioritairement du résultat de la meilleure équipe d'un club classé l'année précédente.

Pour le moins, les équipes 2 à 4 concourent dans la même poule que la meilleure équipe du club. Les autres équipes sont intégrées dans une autre poule en fonction des points obtenus l'année précédente.

La poule de Villepinte tiendra compte de la proximité géographique des clubs.

Les clubs nouvellement engagés sont intégrés dans la poule la plus faible.

■ Épreuves

- 50, 100m, 400m nage libre
- 50 et 100m dos, papillon et brasse
- 200m 4 nages
- Relais 4 x 50m 4 nages mixte (**composé obligatoirement de deux dames et deux messieurs**)
- Relais 10 x 50m nage libre (**composé obligatoirement de tous les nageurs et nageuses de la même équipe participant aux épreuves individuelles**)

■ Programme

Accueil des clubs et début de modification des équipes

Ouverture des portes

Fin de modification des équipes

Evacuation du bassin

1^e partie

1. 10 x 50m NL
2. Course des remplaçants
3. 100 NL
4. 50 Brasse
5. 100 Dos
6. 50 Papillon
7. 200 4 N

*** Pause de 15 minutes ***

2^{ième} partie

8. 400 NL
9. 100 Papillon
10. 50 Dos
11. 100 Brasse
12. 50 NL
13. 4 x 50 m 4 N

*** Remise des récompenses 15 minutes après la fin des épreuves ***

■ Classement

Le classement s'effectue d'après la table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de rajeunissement déterminé par la FFN.

Calcul de points

- **Epreuves individuelles** : les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi : le temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.
- **Relais : 4 x 50m 4 nages** : Cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients

10 x 50m nage libre : Cotation FFN du 10 x 50 m nage libre messieurs après correction par les coefficients

■ Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées.

- **Modalités d'engagement** : voir les dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 7 et 8.

Les clubs devront fournir le nombre d'équipes qu'ils envisagent d'engager pour le 5 janvier 2020 par mail à natation@lif-natation.fr. Cette étape essentielle permettra de composer les poules.

Les équipes devront être saisies sur extranat.fr avant la fermeture des engagements (voir date sur extranat.fr).

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation course de la LIFN : le règlement financier se fera automatiquement via la facturation annuelle pour les clubs d'Ile-de-France.

Pour les clubs hors Ile-de-France, un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande) devra être effectué ou à défaut un chèque à l'ordre de la Ligue d'Ile-de-France de Natation sera adressé au 163 boulevard Mortier 75020 Paris.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

■ Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

Pour tout forfait d'équipe à compter de la parution des poules sur le site, une amende de 50 € sera appliquée.

■ Officiels

1 officiel par club ayant engagé de 1 à 2 équipes et 2 officiels pour plus de 2 équipes engagées. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIFN.

Championnats d'été open des Maîtres d'Ile-de-France



23 et 24 mai 2020

50m



VOIR DATES D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR

■ Équipement

Bassin de 50 mètres

■ Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées à la date considérée.

■ Épreuves individuelles

C0	20 à 24 ans	1996 et 2000
C1	25 à 29 ans	1991 et 1995
C2	30 à 34 ans	1986 et 1990
C3	35 à 39 ans	1981 et 1985
C4	40 à 44 ans	1976 et 1980
C5	45 à 49 ans	1971 et 1975
C6	50 à 54 ans	1966 et 1970
C7	55 à 59 ans	1961 et 1965

C8	60 à 64 ans	1956 et 1960
C9	65 à 69 ans	1951 et 1955
C10	70 à 74 ans	1946 et 1950
C11	75 à 79 ans	1941 et 1945
C12	80 à 84 ans	1936 et 1940
C13	85 à 89 ans	1931 et 1935
C14	90 à 94 ans	1926 et 1930
C15	95 et après	1925 et avant

■ Épreuves de relais

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

■ Horaires

	1 ^{eme} et 3 ^{ieme} réunion	2 ^{eme} et 4 ^{ieme} réunion
Ouverture des portes	8h30	13h30
Début de la compétition	9h30	14h30

NB : en fonction de la disponibilité du bassin la première réunion pourra être intégrée à la seconde. Une information sera communiquée en conséquence.

■ Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N., il n'y aura qu'un seul départ.

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à autant d'épreuves qu'il le souhaite. Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e).

Programme

1 ^{ère} réunion samedi 23 mai Ouverture des portes : 8h30	3 ^{ème} réunion dimanche 24 mai Ouverture des portes : 8h30
50 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Papillon Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 200 4 Nages Dames et Messieurs 4x50 Nage Libre Dames et Messieurs 800 Nage Libre Dames et Messieurs	200 Dos Messieurs et Dames 100 Nage Libre Messieurs et Dames 400 4 Nages Messieurs et Dames 4x50 Nage Libre mixte 1500 Nage Libre Messieurs et Dames
2 ^{ème} réunion samedi 23 mai Ouverture des portes : 13h30	4 ^{ème} réunion dimanche 24 mai Ouverture des portes : 13h30
50 Dos Dames et Messieurs 200 Nage Libre Dames et Messieurs 50 Brasse Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs 4x50 4 Nages Dames et Messieurs	400 Nage Libre Messieurs et Dames 50 Papillon Messieurs et Dames 200 Brasse Messieurs et Dames 100 Dos Messieurs et Dames 4x50 4 Nages mixte

NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

La commission se réserve le droit, dans les épreuves de demi-fond, de ne pas retenir un nageur ou une nageuse dont le temps d'engagement, manifestement trop élevé, risquerait de pénaliser le bon déroulement de la compétition. Pour la même raison, lors de l'épreuve, un nageur ou une nageuse pourra être arrêté.

Modalités d'engagement : voir les *dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 7 et 8.*

Les clubs devront engager leurs nageurs sur extranat.fr.

ATTENTION : Pour valider les bons de commande des engagements sur extranat.fr, il convient de cliquer sur les « pièces de monnaie », de valider la sélection puis valider définitivement.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation course de la LIFN : le règlement financier se fera automatiquement via la facturation annuelle pour les clubs d'Ile-de-France.

Pour les clubs hors Ile-de-France, un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande) devra être effectué ou à défaut un chèque à l'ordre de la Ligue d'Ile-de-France de Natation sera adressé au 163 boulevard Mortier 75020 Paris.

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

Une nageuse ou un nageur, hors Ile-de-France ou étranger, engagé(e) sur la compétition, ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile-de-France. Il sera en revanche « vainqueur des championnats d'Ile-de-France Open ». Le premier national francilien sera déclaré « champion d'Ile-de-France ».

Les forfaits non déclarés avant le **20 mai 2020** seront considérés comme forfaits non déclarés. En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

Droits d'engagements

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

Officiels

1 officiel par club à partir de 5 nageurs engagés et pour chaque journée
A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIFN.

Récompenses

Classement individuel : Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge.

Classement relais : Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge.

Une récompense sous la forme d'un équipement sera remise aux trois premières équipes d'Ile-de-France ayant été les plus performantes par cumul des podiums de chacun des nageurs/nageuses/relais (français ou non) engagés d'un club francilien aux championnats individuels hiver et été. (Cette récompense sera remise lors de l'assemblée générale de la LIFN pour la saison considérée.

Championnat d'Ile-de-France d'Eau libre

	Date et lieu à déterminer
	Engagements par extraNat.fr

Règlement à définir avec la commission d'eau libre et à paraître.

Championnat d'Ile-de-France de Natation artistique



Engagements par extraNat.fr

Règlement à définir avec la commission Natation artistique et à paraitre.



 **île de France**



MEGATER

l'atelier du son 